

La Commission mixte internationale a informé les Gouvernements du Canada et des Etats-Unis, au moyen d'une lettre qu'elle leur a adressé le 5 août dernier et par la voie de rencontres avec le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, le 6 août, et avec des fonctionnaires du gouvernement des Etats-Unis, le 13 août, que son rapport final sur le projet de dérivation de Garrison, au Dakota du Nord, ne sera pas disponible le 31 octobre 1976, tel que demandé. La Commission s'attend maintenant de ne pouvoir distribuer son rapport final au public avant juin 1977.

La Commission expose les raisons de ce délai dans sa lettre du 5 août dernier. Elle invoque notamment la nécessité d'une évaluation fouillée et experte des données disponibles sur la qualité de l'eau, y compris du point de vue de leur fiabilité, pour que le Bureau d'étude sur la dérivation de Garrison puisse terminer le rapport qu'il doit présenter à la Commission, souligne le temps qu'il faudra consacrer à la reproduction, pour distribution au public, du rapport du Bureau et de ses annexes, et soutient qu'il faut donner à chacun le temps de prendre amplement connaissance de la somme imposante de renseignements que contiendra le rapport du Bureau avant la tenue des audiences publiques.

Les Gouvernements du Canada et des Etats-Unis déplorent le délai considérable désormais à prévoir avant que la Commission puisse leur présenter son rapport final sur les conclusions de l'enquête qu'elle a menée au sujet des implications transfrontières du projet de dérivation de Garrison. Cette enquête a été entreprise par suite des lettres adressées conjointement à la Commission par le Canada et les Etats-Unis, le 22 octobre 1975, pour lui demander entre autres de recommander les mesures à prendre pour aider les deux gouvernements à respecter les dispositions de l'Article IV du Traité des eaux limitrophes.